

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ**

DATE : 29/03/2024

REFERENCE : MINSANTE N°2024-03

OBJET : DECES DE PATIENTS EN LIEN AVEC DES DIALYSES REALISEES AU MALI

Pour action

Pour information

Mesdames, Messieurs,

Les équipes médicales de l'APHP ont signalé le 22 mars la survenue de cas groupés de syndromes hémorragiques graves associés à une atteinte hépatique et à une thrombopénie chez des patients de retour du Mali, et dialysés à Bamako. Il s'agit de 3 patients, tous adultes (quadragénaire, sexagénaire et octogénaire), résidant habituellement en France et suivis en région parisienne pour dialyse chronique sur insuffisance rénale terminale. Ces patients se sont rendus au Mali, et y ont été dialysés, tous dans le même centre de Bamako entre novembre 2023 et mars 2024.

Des investigations microbiologiques ont été réalisées et permettent d'écarter des hypothèses infectiologiques classiques (dengue, paludisme, hépatites virales, etc.) et moins fréquentes (autres arboviroses et fièvres hémorragiques virales). Des analyses toxicologiques ont également permis d'écarter les métaux lourds, les organophosphorés, les médicaments, les drogues récréatives ou autre phytothérapie, etc. D'autres investigations, dont d'autres pistes d'intoxications ou intoxication, sont en cours sans pouvoir confirmer aucune piste à ce jour. La principale hypothèse est celle d'une atteinte cyanotoxique en lien avec l'eau utilisée dans les bains de dialyse.

A ce stade, aucun élément ne suggère une transmission interhumaine.

Dans l'attente du diagnostic étiologique, les investigations se poursuivent auprès des équipes de soins au Mali et en France pour identifier l'origine de ce cluster. La survenue d'autres cas, dans les prochains jours, en lien avec cette alerte, n'est pas exclue. Un message national est donc adressé ce jour aux sociétés savantes concernées, afin que les professionnels de santé remontent des cas similaires aux ARS, selon une définition de cas a été proposée par Santé Publique France, à savoir :

Tout patient pris en charge en France :

- Et ayant été dialysé à Bamako (Mali) depuis le 15/11/2023
- Avec un syndrome hémorragique d'évolution aiguë ou subaiguë, des troubles digestifs, ictère et sur le plan biologique une augmentation des transaminases, de la bilirubine associée à une thrombopénie.

Le médecin diagnostiquant un cas répondant à la définition doit en premier lieu en informer l'ARS et pourra se rapprocher, pour expertise, des médecins ayant pris en charge des patients décédés à l'hôpital Bichat, par mail à l'adresse suivante : lila.bouadma@aphp.fr , morgane.mailhe@aphp.fr , hafedh.fessi@auraparis.org , xavier.lescure@aphp.fr .

Vous pouvez contacter aussi ces collègues si des personnes ont été dialysées à Bamako dans une période récente (1 mois) même si les patients sont asymptomatiques et qu'ils ne présentent pas d'anomalie biologique inexpliquée.

Par ailleurs, nous vous demandons d'informer le CORRUSS de tout nouveau cas suspect via SISAC.

De plus, l'origine de ces décès n'ayant pas encore été identifiée, et du fait de la létalité très élevée observée à ce jour, nous demandons aux dialyseurs d'informer leurs patients des risques potentiels en cas de dialyse réalisée au Mali, et leur conseiller, si possible, de reporter leur voyage au Mali pour le moment.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

Dr Grégory EMERY
Directeur Général de la Santé

Signé